
COMMUNICATION

Communication

Information médias théories pratiques

Vol. 42/1 | 2025

Vol. 42/1

« This is being SCARED for our safety »

Échos médiatiques de la mise en discours de la sécurité par le mouvement #MeToo

Caroline Wintgens



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/communication/20374>

DOI : 10.4000/14hsq

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Référence électronique

Caroline Wintgens, « « This is being SCARED for our safety » », *Communication* [En ligne], Vol. 42/1 | 2025, mis en ligne le 21 août 2025, consulté le 16 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/communication/20374> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14hsq>

Ce document a été généré automatiquement le 16 septembre 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

« This is being SCARED for our safety »

Échos médiatiques de la mise en discours de la sécurité par le mouvement #MeToo

Caroline Wintgens

- ¹ Le mouvement #MeToo a fait couler beaucoup d'encre depuis 2017 et le *tweet* d'Alyssa Milano reprenant le slogan du mouvement créé dix ans plus tôt par la militante afro-américaine Tarana Burke, à la fois dans le monde universitaire et dans la presse.
- ² Le présent article propose de l'envisager à partir de la question de la sécurité, en considérant les témoignages rassemblés par ce *hashtag* comme discours de sécurisation, permettant l'apparition dans l'espace public d'un discours sécuritaire autre, à la fois dans son contenu, son agencement et ses conséquences politiques. C'est en particulier la façon dont la presse traditionnelle et dominante a fait écho à ces contre-discours¹ sécuritaires qui sera explorée ici, pour interroger la façon dont les rituels journalistiques de l'objectivité (Tuchman, 1972) peuvent y jouer un rôle.
- ³ Cette proposition nécessite de développer une approche féministe de la sécurité, se détachant de tout *a priori* sur la nature de la menace mise en scène. Si les sciences de l'information et de la communication se sont largement intéressées aux discours sécuritaires, elles l'ont majoritairement fait à partir des définitions dominantes de la sécurité et des objets qui leur sont associés : traitement médiatique de la délinquance et des violences urbaines, du terrorisme et de l'immigration, en particulier².
- ⁴ Développer une perspective féministe sur la sécurité nécessite de se détacher des thématiques qui y sont habituellement associées. Les *feminist security studies*, et en particulier les travaux d'Annick Wibben (2011) et de Maria Stern (2005), montrent que ces représentations hégémoniques de la sécurité sont perpétuellement remises en question par d'autres définitions de la sécurité qui coexistent, qui circulent parmi les minorités et sont élaborées par ces dernières.
- ⁵ Les *feminist security studies* se sont développées au sein des *security studies*, sous-discipline des relations internationales, dont le courant traditionnel avait pour objet la

sécurisation de l'État à travers la puissance militaire, reconnaissant à la menace une existence objective. Au fil du temps, et en particulier à partir de la fin de la guerre froide, des approches critiques se sont développées en leur sein, remettant en question la naturalité de la sécurité et de la menace (Buzan et Hansen, 2011 ; Collins, 2016).

- 6 Les *feminist security studies* s'inscrivent dans cet héritage critique, mettant en avant la nécessité de penser le genre dans les relations internationales. Allant à l'encontre de la vision dominante de la question de la sécurité, qui l'associe fortement à la souveraineté de l'État-nation, certaines chercheuses proposent d'inscrire la question de la sécurité dans la vie quotidienne, en partant de l'expérience vécue de la sécurité. Celle-ci peut être saisie à partir des récits qui en sont faits. « Theorizing on the basis of (women's) everyday lives, feminists question traditional conceptions of security and begin to develop new ways of thinking security »³ (Wibben, *op. cit.*, p. 26).
- 7 À partir de ces travaux et en fonction d'une conception des médias comme « arène publique des conflits de définition » (Macé, 2002, p. 35 ; Macé, 2006), l'intention développée ici est d'envisager les réseaux sociaux comme un lieu où peuvent émerger, sous certaines conditions, ces autres façons de penser la sécurité, ces conceptions qui s'élaborent et circulent en coulisse. Des contre-discours sécuritaires peuvent alors se constituer à partir et autour du #MeToo, et l'impact de celui-ci peut provoquer un écho dans la presse traditionnelle et dominante. Cet article propose dès lors d'interroger la façon dont #MeToo a pu (ou non) mettre en circulation des contre-discours sécuritaires, attribuant à l'(in)sécurité de nouvelles significations, et la façon dont ces contre-discours sécuritaires sont apparus dans les médias traditionnels et dominants, en particulier en Belgique francophone. Le cas du #MeToo permettrait alors d'étudier l'apparition des violences sexistes et sexuelles⁴ (VSS) comme *problème de sécurité* dans la presse, en interrogeant la manière dont celles-ci sont constituées comme tel : s'agit-il simplement de remplacer une menace par une autre ?
- 8 Ces questions relatives au déploiement de (contre-)discours sécuritaires dans les médias apparaissent comme un enjeu majeur. Comme le montrent notamment les *critical security studies* (Campbell, 1998 ; Huysmans, 1995 ; Stern, *op. cit.*), la signification attribuée à la sécurité est hautement politique, car elle est intrinsèquement liée à la question des identités. Attribuer des significations à la sécurité, c'est en effet, avant tout, distinguer le menacé du menaçant et, par là, construire ou renforcer des identités collectives, mais aussi les hiérarchiser : quelles existences méritent d'être protégées ? Par quels moyens ?
- 9 Les analyses croisées de deux corpus, l'un issu de la presse et l'autre de Twitter, montreront la façon dont les contre-discours sécuritaires publiés avec le #MeToo permettent de rejouer les relations entre sécurité et identité, mais aussi la façon dont celles-ci sont (re)façonnées lorsqu'il en est fait écho dans la presse écrite. Soumis aux rituels de l'objectivité journalistique (Tuchman, *op. cit.*), les discours de la presse traditionnelle et dominante ne rendent pas tout à fait compte de ce qu'il s'est joué sur Twitter.
- 10 Si, comme le montrait Meenakshi Gigi Durham en 1998, les conceptions de l'objectivité journalistique varient dans le temps, il s'agit d'un principe qui reste structurant pour les médias (Beaulieu, 2022 ; Callison et Young, 2020). En s'appuyant sur les travaux d'Érik Neveu et de Denis Ruellan ainsi que sur des entretiens réalisés avec des journalistes du *Monde*, Laure Beaulieu identifie une « conception orthodoxe de l'objectivité » qui reste dominante dans la profession de journaliste. Elle définit cette

conception comme à la fois la revendication et la croyance en la neutralité et en la véracité des faits rapportés ainsi qu'en la nécessité de maintenir une distanciation critique par rapport à ces faits — laquelle se traduirait notamment par le fait de « donner la parole à tout le monde » (2022, p. 44).

- ¹¹ Après une première partie consacrée à la méthodologie, cet article propose d'envisager les témoignages #MeToo qui se déploient sur Twitter comme des contre-discours sécuritaires mettant en scène une menace relative aux VSS. La troisième partie s'intéresse plus précisément à la façon dont les « rituels de l'objectivité » journalistique (re)façonnent ces discours sécuritaires quand ils sont formulés dans la presse.

Méthodologie

- ¹² Pour analyser les discours de sécurisation tels qu'ils se déploient autour d'un même événement (#MeToo) mais dans des dispositifs médiatiques différents, une méthode *ad hoc* a été développée, la problématique engendrant « les outils spécifiques de son exploration » (Coulomb-Gully, 2002).
- ¹³ Pour se saisir de ces contre-discours sécuritaires, le schéma de la « sécurisation » proposé par Ole Wæver, chercheur associé à l'école de Copenhague, pour étudier la sécurité dans sa dimension discursive, s'avère opérant. Les travaux de cette école font aussi partie des approches critiques des *security studies*, qui remettent en question le rôle de garant de la sécurité attribué à l'État ainsi que la dimension objective des menaces étudiées dans le champ des relations internationales (Mutimer, 2016). L'école de Copenhague revendique une approche « radicalement constructiviste » de la sécurité, considérant la sécurité comme une « forme spécifique de pratique sociale » (Buzan, Wæver et Wilde, 1998, p. 204). Cette approche se construit notamment autour du concept de « sécurisation » : la sécurité est définie comme le résultat d'un acte de sécurisation réussi. L'acte de sécurisation implique selon ces travaux six caractéristiques : il s'agit d'une *mise en scène*, réalisée par un *acteur sécurisateur*, d'une *menace existentielle* qui vise l'intégrité d'un *objet référent*. Cette mise en scène doit aboutir à la mise en place de *mesures d'urgence* dans l'objectif de protéger l'objet référent face à la menace existentielle, mesures d'urgence justifiées par la nature exceptionnelle de la menace. La sécurisation est donc bien un acte de discours, un « *speech act* », au sens de John Austin (1975), une performance, face à laquelle l'*audience* est appelée à prendre position (Emmers, 2016, p. 170). Un problème de sécurité le devient par l'acte de discours, peu importe la matérialité de la menace dont il est question.
- ¹⁴ Alors que les chercheurs associés à l'école de Copenhague la mobilisent pour étudier des discours politiques (au sens institutionnel du terme), cette façon de caractériser l'acte de sécurisation permet en fait d'explorer tous types de récits et discours, à la fois sur les réseaux sociaux et dans la presse, à un critère près. La mise en place réelle de mesures reste en effet la prérogative des personnes qui détiennent le pouvoir : s'il est pertinent de s'intéresser aux mesures et solutions évoquées dans les discours, leur mise en œuvre ne peut constituer un critère définitionnel s'il s'agit de considérer la sécurité depuis une perspective féministe. Ainsi, dans le cadre de ce travail, un discours de sécurisation se définit par la mise en scène, dans le texte analysé, d'une menace existentielle (à venir) et d'un objet référent. Cette définition a minima permet de se saisir des discours sécuritaires dans leur diversité, sans présupposer des lieux où ils

sont formulés, des thématiques qui leur sont associées, ni des acteur·rice·s légitimes en matière de sécurité.

- 15 Concrètement, cet article s'appuie sur l'analyse de deux corpus, mobilisant le schéma de l'école de Copenhague⁵ pour en étudier les discours. La définition de ce corpus est le résultat de choix posés avec le souci de pouvoir explorer la problématique établie efficacement et de tenir compte des spécificités des dispositifs en question.
- 16 Le premier corpus étudié concerne le mouvement #MeToo tel qu'il s'est déployé sur Twitter dans les jours ayant suivi le tweet de Milano et les premières révélations de l'affaire Weinstein. Il comprend 178 tweets issus d'une recherche depuis mon propre compte Twitter à partir du mot-clé #MeToo, publiés le 16 octobre 2017 ou le 21 octobre 2017⁶, ainsi que 140 tweets comprenant à la fois les mots-clés #MeToo et Safety, publiés le 16 octobre 2017. Cet échantillon, extrait en juillet 2021, est dépendant de l'outil de recherche et de l'algorithme de Twitter, qui ne sont évidemment pas transparents. Il apparaît en revanche comme ce qui est effectivement visible pour une utilisateur·rice particulière de Twitter à un instant T, puisqu'il est saisi à travers la méthode artisanale de la capture d'écran⁷. La méthode de la capture d'écran est la seule qui permette de « conserver une trace fidèle de la représentation graphique des tweets » (Segault, 2020), à un moment donné, en perdant cependant leur dimension interactive. Marie-Anne Paveau (2013) recommande par ailleurs de « prendre en compte la nature contextuelle du tweet dans son environnement » et d'éviter d'extraire le texte seul, dans la perspective d'une approche écologique des discours, tenant compte du fait que « les énoncés sont produits et reçus dans un environnement unique », le compte de chaque utilisateur·rice.

Sur un RSN, la production discursive possède des caractéristiques fortes qui impliquent la nécessité d'une approche écologique, portant sur l'ensemble du dispositif de production verbale et non sur un seul de ses éléments, comme l'énoncé ou le locuteur (*ibid.*).

- 17 Ce corpus doit donc être envisagé avec modestie : il s'agit de la capture d'un fragment de discours, qui nous dit quelque chose d'un phénomène qui s'étend au-delà du cadre étudié. Ce fragment permet cependant de répondre à l'ambition des questions de recherche traitées ici, puisqu'il ne s'agit pas de dresser un portrait de tous les types de discours sécuritaires pouvant circuler avec le #MeToo, mais plutôt de s'interroger sur l'existence de ces discours et d'explorer certaines de leurs caractéristiques. Ce corpus a été analysé avec l'objectif de les identifier.
- 18 Le second corpus concerne le traitement de #MeToo dans la presse écrite belge francophone. Celui-ci a été constitué à partir de la base de données Europresse, d'où ont été extraits tous les articles comprenant le mot #MeToo parus dans *Le Soir*, *La Libre* et *Le Vif*⁸ entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017, puis aux mêmes dates en 2018. Ces deux périodes permettent de couvrir l'affaire Weinstein, l'apparition puis le succès du #MeToo, la Journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre et les rétrospectives de fin d'année, puis les mêmes événements avec un an de recul. Un corpus de 107 articles a ainsi pu être constitué, dont 59 ont été écartés car ils n'évoquaient #MeToo que de façon tout à fait anecdotique ou comme élément contextuel. Au total, 48 articles ont donc été analysés de façon à identifier la présence de discours de sécurisation et la place attribuée aux témoignages. Parmi ceux-ci, 12 articles contenaient un discours de sécurisation, selon les critères précédemment énoncés, dont 10 concernent la menace des VSS. Cette modeste quantité d'articles peut

s'expliquer par le fait que l'association entre #MeToo et sécurité est loin d'aller de soi. Il permet néanmoins de mettre au jour certaines dynamiques relatives à la façon de rendre compte de cette association, sans prétention à les généraliser à d'autres espaces médiatiques, d'autres temps ou d'autres thématiques.

Les témoignages #MeToo comme discours sécuritaires : de Twitter à la presse

La menace des VSS sur Twitter

#MeToo but #whohasnt? Let's not dilute this hashtag. This isn't about being offended. This is being SCARED for our safety and well-being (exemple 1).

- 19 Parmi les 318 tweets analysés, 49 discours de sécurisation ont pu être identifiés, dont 47 concernent une menace relative aux VSS (ex. 1).
- 20 La menace des VSS fait donc bien l'objet de discours de sécurisation dans le corpus de tweets. Deux façons d'incarner la menace peuvent être identifiées dans ce corpus : la menace peut se caractériser par son origine (ce qui déclenche la menace) et/ou par sa teneur (ses conséquences), certains tweets mettant en discours à la fois l'origine et la teneur de la menace.
- 21 Quand la teneur de la menace est explicitée, elle se situe très majoritairement sur le spectre des VSS. Dix tweets identifient en effet explicitement une menace de ce type (« sexual violence », « sexual assault », « sexual harassment », etc.). La plupart du temps, néanmoins, la teneur de la menace est implicite. Elle peut en effet être incarnée par un « it » dont le référent est à la fois indéfini — par le pronom qui l'incarne — et très clair — grâce au hashtag qui l'accompagne (5 tweets). La teneur de la menace peut aussi être simplement éludée dans le discours, grâce à une tournure de phrase qui l'évoque sans l'expliciter. Les travaux de Kaitlynn Mendes sur les hashtags #MeToo et #BeenRapedNeverReported ont déjà montré le rôle de « dispositif narratif et de mise en relation » de ces hashtags, qui servent de « substitut à l'énonciation explicite des violences sexuelles », le vocabulaire des violences sexuelles étant largement absent du contenu qu'elle analyse (2022, p. 31) (ex. 2).

It can happen to ANYONE ON THIS PLANET. Trust me I know. #MeToo (exemple 2)

- 22 Seuls 2 tweets parmi les 49 discours de sécurisation identifiés ne relèvent pas des VSS, mais concernent plutôt la menace des « fausses accusations ».
- 23 L'origine de la menace prend quant à elle trois types de formes, quand elle est explicitée. La première (15 tweets, ex. 3) est le fait de parler, de témoigner des violences subies. C'est le fait de s'exprimer, pour les victimes, qui pourrait donner lieu à des conséquences (à venir), c'est-à-dire qui pourrait faire advenir cette menace. La teneur de la menace, généralement implicite, est alors celle des représailles, qui se situe également sur le spectre des VSS. La seconde, qui apparaît dans 7 tweets, situe l'origine de la menace dans un comportement a priori banal de la potentielle victime : le fait de sortir seule ou d'interagir avec un homme. Ces derniers témoignages soulignent l'inscription du danger et de la menace dans le quotidien et relèvent de l'expérience propre des personnes qui s'expriment (ex. 4). Enfin, 8 tweets se distinguent de ce qui précède en ce qu'ils tracent une frontière nette entre la menace et son objet référent : l'origine de la menace est identifiée comme faisant partie d'un collectif circonscrit comme « autre », et donc isolée de l'objet référent, soit les « hommes » ou les

« agresseurs ». La menace étant alors incarnée dans un collectif indépendant de l'objet référent, la frontière entre objet référent et menace, entre « nous » et « eux », est tracée de façon ferme et stable (ex. 5).

#MeToo. If you can't copy/paste because it's not safe or you're not ready, pls know you're still seen and held. Safety and survival come first (exemple 3).

#metoo because i can't walk back home alone without fearing for my safety (exemple 4).

#Metoo because EVEN WHEN WE'RE AT WORK, even when we technically have authority we fear that our safety may be in danger when a man gets mad (exemple 5).

- 24 On note enfin que, dans le corpus, la menace n'est jamais incarnée dans un nom propre. Alison Phipps (2019, p. 6), à propos de la publicisation du mouvement, identifiait la façon dont la mise en avant d'individus violents tels qu'Harvey Weinstein avait tendance à dissimuler la dimension structurelle de la violence sexuelle et sa nature quotidienne. C'est un mécanisme qui ne se trouve pas du tout dans le corpus de *tweets* analysé.
- 25 À l'exception de la menace traçant une frontière nette circonscrivant le collectif menaçant (« les hommes » ou « les agresseurs ») et le distinguant de l'objet référent, la menace des VSS (telle qu'elle se déploie dans les *tweets* analysés) se caractérise donc comme diffuse et s'inscrivant dans le quotidien des personnes qui prennent la parole ou qui, en l'occurrence, font face à une menace qui les empêche de prendre la parole. Cette menace est aussi une menace systémique : elle semble faire partie de ce que « nous » sommes et est peu spectaculaire. S'il y a, dans ces discours, des coupables potentiels à pointer du doigt, des catégories à isoler ou à éliminer, elles sont minoritaires dans le corpus. Dans la plupart des *tweets*, la frontière entre l'objet référent et ce qui le menace ne peut être tracée clairement, la menace ne peut pas simplement être isolée et éliminée : elle fait partie du quotidien, de l'environnement dans lequel évolue l'objet référent, elle est diffuse et systémique.

La menace des VSS dans la presse traditionnelle et dominante

- 26 Dans le corpus issu de la presse, parmi les 48 articles analysés, 12 ont permis d'identifier des discours de sécurisation, dont 10 concernent une menace relative aux VSS (figure 1). Les discours de sécurisation identifiés dans ce corpus présentent eux aussi majoritairement la menace des VSS comme une menace systémique, évoquant par exemple « le modèle patriarcal » (5) ou « le continuum des violences » (18, 22). Un angle spécifique est cependant généralement proposé, la teneur de la menace étant plus précise par rapport à la façon dont elle se déploie dans le corpus issu de Twitter : les violences conjugales ou la violence sur les réseaux sociaux, par exemple. Les agresseurs ne sont en revanche ni nommés ni mentionnés.
- 27 L'absence des agresseurs dans les récits sécurisant les VSS à partir du mouvement #MeToo s'inscrit dans le schéma déjà identifié par Marion Dalibert (2021, p. 245) dans la presse *mainstream* française, quand il s'agit du rôle attribué aux hommes blancs et de classe moyenne et supérieure dans la couverture des mouvements féministes. Cette forme d'échec à mettre en scène le rôle de ces hommes comme agresseurs, considérée depuis la question de la sécurité, devient une façon de déjouer le format binaire de « nous » contre « eux », qui est le schéma classique des représentations de la sécurité. La menace est systémique, elle n'est pas attribuée à un groupe circonscrit et déterminé.

Figure 1. Discours de sécurisation dans la presse

N°	Source	Date	Titre	Menace	OR	AS	Solution	Témoignages	Statistiques
3	La Libre	30/12/17	L'affaire Weinstein a libéré la parole des femmes violées	Les violences faites aux femmes, le sexisme comme système de domination des hommes sur les femmes	Les femmes	Hafida Bachir (Vie féminine)	/	Non	Oui
5	Le Soir	24/10/17	Pour ne rien voir, il faut le vouloir #MeToo [carte blanche]	Sexisme, modèle patriarcal	Les femmes	Journalistes (Florence Hainaut et Myriam Leroy)	«Créer une communauté épiphémère, cathartique, de l'ordre de la bien trop rare sororité»	Non	Oui
8	Le Soir	23/11/17	Dix mesures contre les violences faites aux femmes	«La violence conjugale»	Les femmes	Journaliste (Elodie Blögié); Irène Zellinger (association Garance)	Police, Justice, Education, Santé, statistique, auto-défense féministe	Non	Oui
12	Le Soir	30/12/17	«Donner des outils aux gens pour intervenir» Hélène Mascart et Linda Modanese, magistrat et policière	«La violence conjugale», «Les violences faites aux femmes»	Les femmes	Magistrate et policière, journaliste (Elodie Blögié)	Formation pour nouvelles recrues Police	Non	Evoqués : «les chiffres sont clairs»
18	Le Vif	1/12/17	Des chiffres et des femmes	«Continuum» des violences faites aux femmes; les passantes	Les femmes; les passantes	Journaliste (Béa Ercolini)	«réclamer des pouvoirs publics curie se positionnent fermement contre ces violences et consacrent les moyens nécessaires à leur éviction»	Non	Oui
22	La Libre	11/10/18	Des citoyennes et non plus des proies [opinion]	violences sexuelles masculines ; continuum	Toutes les femmes	Eurodéputées du groupe S&D, «membres de la commission parlementaire sur l'égalité des genres et les droits de la femme et de la commission des libertés civiles et de la justice»	«Programme Daphné», «convaincre les Etats européens de ratifier [...]»	Non	Oui
28	Le Soir	9/10/18	#MeToo : Khamenei a la solution pour les occidentales	«Agressions sexuelles» «Harcèlement»	«Femmes occidentales» «Iranianes qui refusent de porter le voile»	Khamenei + journaliste	«le hijab»	Non	Non
29	Le Soir	10/10/18	Les écoles d'art font-elles le lit des abus de pouvoir ?	Certains professeurs; abus et violences sexuelles et psychologiques	Etudiants et étudiantes en art	Syndicat, un ancien étudiant et une ancienne étudiante	Prévention dans les écoles	Oui : témoins	Non
33	Le Soir	26/11/18	«Non c'est non» : la rage des femmes contre les violences sexistes	«Les violences sexistes»	Les femmes	Manifestantes journaliste	+ Manifestation	Non	Oui
38	Le Vif	4/10/18	Des clics (et des claques)	«Violence sur internet»	Les femmes	Florence Hainaut, journaliste	«Serrons-nous les coudes numériques»	Oui	Oui

Contre-discours sécuritaire et rituels de l'objectivité

- 28 Maintenant que l'existence de discours de sécurisation proposant une menace généralement peu envisagée comme telle est établie, à la fois sur Twitter et dans la presse traditionnelle, il est possible de s'intéresser de plus près aux différentes caractéristiques des discours de sécurisation (objet référent, solution proposée, actrice sécurisatrice), afin d'observer la façon dont ils sont agencés sur Twitter d'une part et dans la presse traditionnelle et dominante d'autre part. Cette comparaison met au jour la manière dont les «rituels stratégiques de l'objectivité» (Tuchman, *op. cit.*) façonnent les échos qui sont faits du mouvement #MeToo dans la presse.
- 29 L'analyse des discours de sécurisation du corpus issu de la presse permet en effet d'identifier dans les récits plusieurs mécanismes relevant, entre autres, de rituels d'objectivation inhérents à l'écriture journalistique. Gaye Tuchman, en 1972, montrait comment l'objectivité comme rituel stratégique permettait aux «journalistes de se protéger des risques du métier⁹». Ces rituels sont ancrés au cœur de l'écriture journalistique et sont à la fois formels, organisationnels et relatifs au contenu (Neveu, 2019, p. 64-65 ; Tuchman, *op. cit.*, p. 661).

Rôle et statut des témoignages

- 30 Alors que, sur Twitter, les témoignages en «je» (ex. 6) étaient structurants, à la fois dans la conversation générale (155 témoignages identifiés parmi les 318 tweets du corpus) et dans les discours de sécurisation (21 témoignages en «je» parmi les 49 discours de sécurisation), dans la presse traditionnelle et dominante, ceux-ci sont absents ou presque.

Because I shouldn't need to have a safety plan, (or sharp-edged flashlight) every time I'm out alone or interacting w/a man I don't know well. #everyday #Metoo (exemple 6).

- ³¹ Sur Twitter, en particulier, ces témoignages participent à la construction de l'objet référent faisant face à la menace des VSS. Celui-ci a ceci de particulier qu'il ne correspond pas à une catégorie taxonomique¹⁰ (Vandenbergh, 2010) préexistante telle que « les femmes ». Trois éléments permettent en effet d'écartier cette hypothèse. D'abord, la conversation générale autour du *hashtag* montre que l'objet référent ne peut être limité à la catégorie « femmes », les hommes (gais) étant mentionnés à quatre reprises. Ensuite, parmi les objets référents identifiés, la majorité ne sont pas genrés, seuls six font explicitement référence à la catégorie « femmes ». Enfin, quelques rares tweets remettent en question l'homogénéité de cette catégorie, attirant l'attention sur la nécessité de prendre en compte la spécificité de l'expérience de la menace telle qu'elle peut être vécue à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression (ex. 7).

Victims of sexual violence can be elderly, developmentally disabled, sex workers, wives whose partners betray their vows and attack them nightly [...] (exemple 7).

- ³² À travers le *hashtag*, qui articule ces témoignages en « je » et les inscrit dans un mouvement commun, c'est pourtant bien un « nous » collectif qui émerge. Mais ce « nous » ne semble pas s'appuyer sur une catégorie taxonomique préexistante. Que l'objet référent identifié soit un « je » témoignant de sa propre expérience de violence (17 tweets), un « les femmes » (6 tweets) ou « les victimes qui ne peuvent s'exprimer » (16 tweets), il semble que c'est à une expérience qu'il est fait référence, et non pas à une position dans la société. Le collectif constitué comme objet référent est donc lié par une expérience partagée, relative à des émotions et sentiments, à la peur, parfois à un événement traumatique vécu dans le passé. Si position dans la société et expérience vécue sont étroitement liées, elles ont des implications différentes. Les personnes qui pourront s'identifier à l'objet référent émergeant du *hashtag* seront donc nombreuses, sans nécessairement toujours s'identifier à la catégorie homogénéisante « femmes ». Les frontières tracées entre le « nous » à défendre et les autres ne sont pas fixées a priori.
- ³³ Cette expérience partagée est rendue visible, tangible, par les témoignages et le fait qu'ils soient rassemblés par le *hashtag* (Mendes, *op. cit.*, p. 30). Comme Cécile Méadel l'a montré pour #Balancetonporc,

[I]l témoignage est aussi ce qui permet de passer de l'expérience individuelle à un récit partagé et compris : à partir d'un événement, d'un moment, d'un fait, d'une épreuve personnelle, les tweets de #BTP construisent du collectif, en désingularisant les situations, en s'appuyant sur le cas individuel pour mieux en faire un état partagé dans un jeu entre le local et le général (2022, p. 40).

- ³⁴ Les témoignages, tout comme l'usage du *hashtag*, ont donc un rôle absolument structurant dans la constitution de ces contre-discours de sécurisation. L'expérience commune de la menace est rendue visible et tangible par les témoignages, sans pour autant la figer une fois pour toutes : d'autres témoignages, d'autres « je », peuvent continuellement s'y joindre.
- ³⁵ Lorsque, dans le corpus issu de la presse, les témoignages disparaissent, c'est au profit des chiffres et statistiques. On trouve ainsi, parmi les 10 discours de sécurisation, 7 articles qui convoquent des statistiques relatives aux VSS sans citer de témoignage, 1 article qui mobilise chiffres et témoignages et 1 article qui ne s'appuie ni sur l'un ni sur l'autre. L'article 29 s'appuie quant à lui uniquement sur des témoignages. Dans

8 autres cas, l'objet référent est incarné dans les chiffres, qui apparaissent comme authentifiant ou objectivant l'expérience dont il était question sur Twitter.

Des chiffres parlants pourtant, il y en a et pas qu'un peu. Vous êtes prêts ? 38 femmes victimes de féminicide (tuées parce qu'elles étaient des femmes, point) depuis le début de l'année en Belgique, donc ; 160 épouses ou compagnes victimes par an, en moyenne, de violences conjugales ; une Belge sur sept victime au moins d'un acte de violence de la part de son conjoint ou ex-conjoint. Et ça n'arrive pas qu'aux autres. Vous le savez (article 18).

- 36 La relation entre les membres du collectif objet référent ne s'établit dès lors pas à partir de témoignages, mais plutôt à partir de statistiques témoignant de l'ampleur de la menace et du fait que celle-ci touche les membres de la catégorie dont il est question, « les femmes », qualifiées à la troisième personne du pluriel. La question de l'ampleur est donc structurante dans la presse, mais elle ne se caractérise pas par la quantité de témoignages publiés, plutôt par des données chiffrées.
- 37 La disparition des témoignages au profit des chiffres et statistiques a deux conséquences pour la formation de l'objet référent : le renforcement de la frontière entre le menacé et les autres, d'une part, et l'homogénéisation de l'objet référent, d'autre part.
- 38 L'objet référent identifié grâce à l'analyse du corpus issu de Twitter s'appuie sur le partage d'une expérience commune par la mise en relation d'expériences individuelles, ce qui permet une ouverture de l'objet référent (en ce que celui-ci offrait aux lecteur·rice·s une possibilité d'auto-identification aux expériences dont il est question), plutôt que le renforcement de frontières préexistantes. Dans le corpus issu de la presse, en l'absence de témoignages, l'objet référent est articulé par la mobilisation de divers chiffres et statistiques, relatifs à la catégorie taxonomique « les femmes », qui n'est pas interrogée. Cette catégorie étant en outre traitée comme homogène, les oppressions spécifiques subies à l'intersection de plusieurs systèmes de domination sont invisibilisées : aucune trace des oppressions spécifiques vécues par les personnes trans, handicapées ou âgées, qui, bien que très minoritaires, avaient pu être identifiées sur Twitter¹¹, n'apparaît dans les discours de sécurisation du corpus issu de la presse¹².
- 39 Cette disparition des témoignages au profit des chiffres et statistiques témoigne d'un premier type de mécanisme d'objectivation, répondant à la fascination du champ journalistique pour « le discours de la science ou de l'expertise » et l'idéal de « l'énoncé de type scientifique, caractérisé par le peu de poids [que] tient, dans sa signification, l'énonciation » (Servais, 2013, § 14). Les statistiques peuvent être considérées comme « supporting evidence » au sens de Tuchman, c'est-à-dire des « faits qui parlent pour eux-mêmes » (*op. cit.*, p. 667).
- 40 Revenons maintenant au seul article du corpus proposant un discours de sécurisation uniquement à partir de témoignages ; il s'intitule « Les écoles d'art font-elles le lit des abus de pouvoir ?¹³ » (article 29). Ces témoignages sont sollicités par la journaliste, qui donne la parole « à certains jeunes nominés des Prix de la Critique, comme un échantillon illustratif du secteur ».
- 41 Cet article appelle deux observations. D'abord, ces témoignages viennent appuyer le discours de sécurisation sans mobiliser d'expérience personnelle de la menace : les acteur·rice·s sécurisateur·rice·s en ont été témoins sans en être victimes. Ensuite, le statut accordé aux témoignages de ces ancien·ne·s étudiant·e·s est également différent de ce qui a pu être observé sur Twitter puisque, dans cet article, ils ne se suffisent pas à

eux-mêmes, mais sont mis en parallèle avec d'autres. Ainsi, pour répondre à la question « Y a-t-il des abus dans les écoles belges ? », l'article commence par « une bonne nouvelle » : « [...] nombre de nos interlocuteurs affirment s'être sentis en sécurité, quelle que soit l'école qu'ils ont fréquentée. » Malgré le fait que le problème soit soulevé par plusieurs témoignages, mais aussi par des syndicats, comme le rapporte le même article, la journaliste fait le choix d'intégrer à son récit deux témoignages qui relativisent la menace ; ils viennent de deux intervenants masculins.

- 42 Ce choix semble relever d'un désir d'objectiver, ou de rationaliser, le récit, selon la stratégie de la « présentation de possibilités contradictoires » telle qu'identifiée par Tuchman (*op. cit.*, p. 665). D'autres indices corroborent cette hypothèse : l'article est présenté comme une « enquête », la journaliste écrit mobiliser un « échantillon illustratif », un « panel » et s'inscrit dans une quête de vérité en se demandant « qu'en est-il vraiment ? ». C'est dans ce cadre que les témoignages des témoins sont contrebalancés, faute, semble-t-il, de légitimité suffisante. Durham, discutant l'évolution des conceptions de l'objectivité dans la pratique du journalisme aux États-Unis, indique que celle-ci, lorsqu'elle est conçue comme « impartialité », s'accompagne souvent d'une exigence de pluralisme :

Il est attendu des journalistes de remplir simultanément leurs obligations d'objectivité et de pluralisme en incluant consciencieusement une multiplicité de points de vue dans un article, tout en excluant soigneusement toute preuve manifeste de leurs propres points de vue (Durham, *op. cit.*, p. 119, traduction de l'autrice¹⁴).

- 43 Durham écrit également que le fait de présenter des points de vue opposés comme étant également valides, sans plus de commentaire, serait considéré comme une preuve d'objectivité, selon une conception relativiste de l'objectivité journalistique comme « balance and fairness » (*ibid.*, p. 194). Pourtant, la pertinence d'inclure dans un récit journalistique sur les violences et les abus psychologiques dans les écoles d'art le point de vue de personnes qui ne s'en déclarent ni victimes ni témoins pose question.
- 44 Il faut enfin ajouter que cette disparition des témoignages dans le corpus issu de la presse s'accompagne d'une quasi-absence de l'énonciatrice en « je », au profit de la mise en discours d'un « elles ». La disparition des marques d'énonciation participe à l'objectivation du discours. Alors que les discours de sécurisation associés au *hashtag* sur Twitter étaient souvent rédigés en « je », ce qui permettait le partage d'une expérience personnelle, parfois intime, qui, mise en relation avec d'autres, est devenue collective, la majorité des articles d'information font l'impasse sur cette dimension essentielle du mouvement, les journalistes adoptant une position extérieure par rapport au mouvement décrit, comme si elles et ils n'y prenaient aucune part.

Qui a la parole pour définir la sécurité ? Légitimité des actrices sécurisatrices

- 45 Si le corpus de tweets montre que les discours de sécurisation mis en avant sont principalement le fait d'actrices anonymes qui prennent position comme victimes ou victimes potentielles s'exprimant en « je », et dont les tweets, s'ils ont été lus, ont entraîné peu de réactions (seuls 14 tweets sur 49 ont obtenu plus de 10 *likes*, 11 n'en ont obtenu aucun), il ne permet pas d'étudier le profil de ces actrices anonymes¹⁵. La question « qui a la parole pour définir la sécurité » peut dès lors n'être qu'effleurée. Il apparaît en revanche que la légitimation de la tentative de sécurisation des VSS n'est

pas due au statut des personnes qui prennent la parole, mais à leur nombre. Le poids et la force du mouvement #MeToo viennent en effet de son ampleur (comme suggéré par le *tweet* de Milano⁴⁶) et du nombre de témoignages qu'il rassemble, le rôle de chacune des contributrices est important, au-delà de son audience propre. Kaitlynn Mendes et Jessica Ringrose (2019, p. 49) permettent d'ajouter que les participantes ont conscience de l'importance du nombre dans le pouvoir du mouvement, qui tient dans l'acte *collectif* de dénonciation.

- 46 La légitimité, dans la presse, tient en revanche au statut de l'énonciatrice. Le corpus issu de la presse montre en effet que les actrices sécurisatrices sont des personnes dont l'expertise sur la question des violences de genre est reconnue en Belgique francophone, au moins dans leurs milieux professionnels. Journalistes spécialisées telles que Myriam Leroy ou Elodie Blogie, représentantes d'associations féministes (comme Hafida Bachir de Vie Féminine ou Irène Zeilinger de Garance) qui ont un statut d'expertes, eurodéputées « membres de la Commission parlementaire sur l'égalité des genres et les droits de la femme et de la Commission des libertés civiles et de la justice » : ce sont ainsi 8 discours sécurisant la menace des VSS sur les 10 identifiés dans le corpus qui sont tenus par une ou plusieurs femmes reconnues comme engagées sur les questions féministes et de genre. La prise en charge du discours de sécurisation est donc dans ce corpus partagée entre le ou la journaliste et une ou plusieurs intervenantes, endossant le statut d'expertes.
- 47 Très peu de place est accordée dans la presse aux « personnes ordinaires », aux anonymes, à celles qui n'ont pas de nom reconnu. Ce recours à l'expertise est un autre rituel d'objectivité. Stuart Hall (Hall *et al.*, 1978, p. 58) identifie en effet les « experts » parmi les « sources accréditées » dont l'objectivité et l'autorité peuvent être reconnues. Notons cependant que cette expertise, acquise dans le champ du militantisme féministe, ne peut être associée à « la recherche désintéressée de la connaissance » telle que la décrivent Hall *et al.* Reste que ce recours aux personnes dont la légitimité est reconnue a paradoxalement pour conséquence de n'accorder la parole qu'à celles qui l'ont déjà, en tout cas dans les milieux féministes.

Les solutions de la presse à Twitter : de la solidarité à l'institution

- 48 La recherche de réponses face à la menace constitue un cadrage privilégié pour les articles de presse sécurisant la menace des VSS : 9 articles sur 10 contiennent au moins une proposition de solution. Les solutions prennent différentes formes, dont la plus représentée (5 sur 9) est l'appel aux autorités publiques. Ces appels aux autorités publiques, qui participent à renforcer le monopole de l'État et de ses institutions en matière de sécurité, évoquent divers types d'interventions, des plus générales (« réclamer des pouvoirs publics qu'ils se positionnent fermement contre ces violences et consacrent les moyens nécessaires à leur éviction » [article 18]) aux plus spécifiques (les « dix mesures contre les violences faites aux femmes » proposées dans l'article 8, qui traversent différents domaines de l'intervention publique, de l'éducation à la police, en passant par la santé et la justice, par exemple).
- 49 Si les institutions étatiques ne sont pas la source des discours de sécurisation, c'est vers elles que se tournent les journalistes lorsqu'il s'agit de résoudre un problème de sécurité, sans pour autant que celles-ci aient toujours la parole. Ces défenseurs primaires institutionnels, autres « sources accréditées » (Hall *et al.*, *op. cit.*, p. 58),

apparaissent comme la référence vers laquelle se tourner quand il s'agit de prendre des « mesures » face à la menace identifiée par d'autres. La définition primaire ne répond pas à la question « quel est le problème ? » (*ibid.*), mais plutôt à celle de la résolution du problème : qui a la charge de régler le problème, et comment ?

[...] si plusieurs milliers de personnes (on parle de 2 000 à 5 000 manifestants, mais est-ce si important ?) ont défilé à Bruxelles le samedi 25 novembre, Journée internationale contre les violences faites aux femmes, [...] c'est pour réclamer des pouvoirs publics qu'ils se positionnent fermement contre ces violences et consacrent les moyens nécessaires à leur éviction (article 18).

- 50 Sur Twitter, les propositions de solutions sont plus rares, puisque seuls 12 tweets sur les 49 discours de sécurisation permettent d'en identifier au moins une. Parmi celles-ci, 3 font également appel aux autorités publiques : mise en place d'un arrêté par des autorités locales, appel aux forces de l'ordre ou à une réflexion du gouvernement, par exemple (ex. 8).

ICYMI : Chicago ordinance ensures hotel workers have safety measures to protect from sexual violence by guests #MeToo [lien] (exemple 8).

- 51 Plus discret, un autre type de solution émerge cependant sur Twitter : trois tweets semblent présenter les espaces d'échanges et de solidarité qui se déploient sur le réseau comme solution face à la menace identifiée. C'est alors le *hashtag* lui-même et ses effets potentiels qui apparaissent comme une forme de solution, une forme de mesure à mettre en œuvre, face à la menace des VSS. Plutôt que de faire appel aux autorités, c'est la solidarité, telle qu'elle peut se jouer sur les réseaux sociaux, qui offre une réponse à la menace (ex. 9).

Ok. YA we get it “NOT ALL MEN” but...a lot of men. Enough to warrant the necessary SPACES to communicate solidarity and safety... like #MeToo (exemple 9)

- 52 La solidarité comme réponse à la menace des VSS apparaît également dans le corpus issu de la presse. Trois articles proposent en effet une solution qui relève de l'appel à la solidarité (5, 33, 38). Parmi ceux-ci, une carte blanche (par Florence Hainaut et Myriam Leroy, publiée dans *Le Soir*, article 5) et une chronique (de Florence Hainaut, publiée dans *Le Vif*, article 38). Dans la première, c'est d'un « combat des hommes et des femmes contre le modèle patriarcal » qu'il est question. La seconde, qui concerne plus spécifiquement les violences subies en ligne, appelle « celles qui [la] lisent » à se « serrer les coudes numériques ». Dans l'article 33, en revanche, il est question d'un appel à la mobilisation qui ne s'adresse pas aux autorités, celles-ci n'étant pas mentionnées, sous aucune forme, dans l'article. À travers les mots des manifestantes du 25 novembre, c'est la revendication de la publicisation des violences sexistes qui se dessine : « Je suis là pour dire qu'on connaît bien trop cette violence et qu'on n'en veut plus. Plus on ose en parler, plus on ose dénoncer, plus elle reculera » (article 33). Une autre participante déclare manifester « pour ses amies, victimes de viol ou d'agression, “qui n'osent plus porter plainte de peur d'affronter le sexisme des policiers” ». La piste de la police comme solution est donc disqualifiée.

- 53 Si la tendance à faire appel aux autorités publiques pour répondre à la menace des VSS tend à venir asseoir dans la presse le monopole de l'État en matière de sécurité, d'autres solutions parvenant à déjouer ce monopole trouvent leur place dans les récits, à la fois dans le corpus issu de Twitter et dans celui issu de la presse.

Conclusion

- 54 En prenant pour appui l'idée selon laquelle sécurité et identité sont étroitement imbriquées, de façon que les discours de sécurisation puissent être considérés comme tiers dans la constitution des collectifs et de leurs identités, l'analyse exploratoire menée permet d'avancer les éléments suivants.
- 55 D'abord, des discours de sécurisation sont bien apparus avec l'usage du *hashtag MeToo* sur Twitter, se distinguant des thématiques généralement associées à la sécurité. C'est en effet la menace des VSS qui, à la faveur du mouvement, a été mise en discours dans certains tweets.
- 56 Le mouvement #MeToo a bénéficié d'une médiatisation tout à fait exceptionnelle, la presse lui a en effet largement fait écho, et de la même façon, un certain écho de la mise en discours de la menace des VSS, associée au #MeToo, a pu être identifié dans le corpus issu de la presse écrite belge francophone. D'un dispositif à l'autre, néanmoins, les modalités de la mise en discours de cette menace diffèrent, ce qui n'est pas sans conséquence politique, notamment sur la formation du collectif incarné dans l'objet référent.
- 57 Ainsi l'analyse semble-t-elle indiquer que la tentation de l'objectivation des récits, telle qu'elle est ancrée dans la pratique professionnelle du journalisme, a joué un rôle dans la façon dont a pu être mise en scène la menace des VSS dans la presse. Quasi-absence des témoignages et de l'énonciation en « je » au profit des chiffres et statistiques, prise de parole par des personnes dont la légitimité est reconnue plutôt que par des personnes « ordinaires » et urgence à résoudre le problème identifié se traduisant souvent par un appel aux autorités publiques pour répondre de la sécurité : ces stratégies ont des conséquences sur les contre-discours de sécurisation.
- 58 On observe en effet que le corpus issu de la presse privilégie la construction d'objets référents fondés sur une catégorie taxonomique préexistante, là où l'objet référent dans le corpus #MeToo s'appuyait plutôt sur l'expérience vécue de la menace. Ce décalage entraîne un retour du discours de sécurisation comme renforcement d'une frontière établie autour de ce qui est menacé (« elles, les femmes »). Plutôt que d'explorer la diversité des expériences de la menace pouvant être mises sur le devant de la scène, les articles de presse contribuent à réduire ce « elles », à le circonscrire, alors que, dans le corpus issu de Twitter, des possibilités d'identification à quiconque partageait l'expérience de la menace ont pu être identifiées. Au-delà des conséquences politiques relatives à la possibilité de la constitution de collectifs, il apparaît que ce sont les personnes les plus marginalisées qui ne peuvent faire valoir leurs points de vue dans ces récits.
- 59 Le monopole de l'État et des autorités publiques en matière de sécurité semble en outre renforcé par les solutions proposées dans le corpus issu de la presse, bien que, comme dans l'échantillon issu de Twitter, d'autres solutions, faisant plutôt appel à la solidarité, puissent être identifiées.
- 60 Cédant aux rituels de l'objectivité, les discours de sécurisation proposés dans la presse belge francophone en écho au mouvement #MeToo ne rendent dès lors pas tout à fait compte des définitions de la sécurité telles qu'elles ont été (re)jouées avec le *hashtag*. Certaines autres formes de récits journalistiques offrent cependant des modalités de mise en discours de la sécurisation qui se détachent de ce que Beaulieu (*op. cit.*)

appelle « une conception orthodoxe de l'objectivité », pour s'approcher davantage d'une conception critique s'appuyant sur un « ressaisissement féministe de l'objectivité ». Par exemple, dans le corpus, la courte chronique publiée par Florence Hainaut (article 38) dans *Le Vif* permet d'entrevoir certains aspects de ce que pourrait être un journalisme qui repense l'objectivité à partir de l'épistémologie féministe du positionnement, et en particulier du concept d'objectivité forte tel que développé par Sandra Harding (1991 et 1993) comme le proposait Durham en 1998 :

I believe such a writing method [standpoint reporting] can be offered as a practical option for thinking, caring journalists. Whereas the stories might take the same shape as articles in the current inverted-pyramid style, the text would make clear the reporter's social and political location as well as those of other sources; the various standpoints as sites of truth claims would be made apparent. The identification and examination of competing social interests, beginning with the most marginalized, would be at the nucleus of every story. I am convinced that this radical shift in the representation of information would be a positive development in terms of its contributions to journalism's most progressive, emancipatory, and democratic goals (*op. cit.*, p. 137)¹⁷.

- 61 La chronique offre la possibilité à cette journaliste féministe d'affirmer son positionnement par rapport au sujet dont elle traite et de livrer le témoignage de son expérience personnelle, tout en se situant explicitement du côté des personnes marginalisées par la menace du harcèlement sexiste en ligne. La chronique débute par son témoignage, au « je », à propos des insultes qu'elle a reçues, et se termine par une prise de position par rapport aux lecteurs et lectrices :

En début d'année, un rapport du Haut Conseil à l'égalité, en France, expliquait que ce harcèlement a pour objectif de « contrôler la place des femmes et de les exclure de l'espace public présentiel et numérique ». Vous savez quoi ? J'en ai marre. Je ne bougerai pas d'un centimètre. Vous vous fatigueriez avant moi. À celles qui me lisent, serrons-nous les coudes numériques (article 38).

- 62 Si ce sont bien des statistiques qui lui permettent de raconter un collectif menacé (« 73 % des femmes ont déclaré avoir déjà été victime de violence sur Internet »), là où le « je » s'efface au profit du « elles », et si l'unique perspective présentée est celle de la journaliste, le format de la chronique et l'engagement de son autrice lui permettent tout de même d'ancre son récit dans son expérience, de rendre compte de son implication par rapport au sujet dont elle traite et ainsi de livrer un récit plus proche de ce qui s'est joué sur Twitter.

If all reporting began from the perspective of those whose lives are impacted by events and by the reporting of events, the unrecognized weight of the socially dominant « insider » positions would be counterbalanced. In other words, a critical examination of the journalist and the journalistic institution from the perspective of the most marginalized « object » of investigation would be at the core of every news story. If this starting point is acknowledged and foregrounded, the resulting knowledge becomes less partial and relativistic than the kind of knowledge that is presented by the journalist/insider as value free (Durham, 1998, p. 132)¹⁸.

- 63 Cette chronique invite à explorer d'autres formes de récits journalistiques qui pourraient rendre compte de conceptions autres de la sécurité, dans le sillage des propositions de Durham (*ibid.*) et de l'ouvrage plus récent de Candis Callison et Mary Young (*op. cit.*).

BIBLIOGRAPHIE

- AUBOUESSIER Julien (2015), « Présentation », *Semen*, 39, DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.10463>.
- AUSTIN John Langshaw (1975), *How to Do Things With Words*, Oxford, Oxford University Press.
- BEAULIEU Laure (2022), « Tensions entre deux conceptions du journalisme lors de la publication d'une tribune antiféministe en 2018 », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 23(1), p. 41-52, DOI : <https://doi.org/10.3917/enic.032.0041>.
- BUISSON Charlotte et Jeanne WETZELS (2022), *Les violences sexistes et sexuelles*, Paris, Que sais-je ?.
- BUZAN Barry et Lene HANSEN (2011), *The Evolution of International Security Studies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BUZAN Barry, Ole WÆVER et Jaap de WILDE (1998), *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder, Colo, Lynne Rienner Pub.
- CALLISON Candis et Mary YOUNG (2020), *Reckoning: Journalism's Limits and Possibilities*, New York, Oxford University Press.
- CAMPBELL David (1998), *Writing Security: United States Foreign Policy and The Politics of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- COLLINS Alan (dir.) (2016), *Contemporary Security Studies*, 4^e édition, Oxford/New York, Oxford University Press.
- CONNELL Raewyn (2014), *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COULOMB-GULLY Marlène (2002), « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots*, 70, p. 103-113, DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.9683>.
- DALIBERT Marion (2021), « From Ni putes ni soumises to #metoo in the French press: Between the hegemony of Whiteness and the Otherness of Muslims », *French Cultural Studies*, 32(3), p. 235-250, DOI : <https://doi.org/10.1177/09571558211021704>.
- DURHAM Meenakshi Gigi (1998), « On the relevance of standpoint epistemology to the practice of journalism: The case for “strong objectivity” », *Commun Theory*, 8(2), p. 117-140.
- DURHAM Meenakshi Gigi (2021), *MeToo: The Impact of Rape Culture in the Media*, Cambridge/Medford, Polity Press.
- EMMERS Ralf (2016), « 12. Securitization », dans Alan COLLINS (dir.), *Contemporary Security Studies*, 4^e édition, Oxford/New York, Oxford University Press, p. 168-182.
- FRASER Nancy (2001), « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, 31(3), p. 125-156, DOI : <https://doi.org/10.4267/2042/14548>.
- HALL Stuart, Chas CRITCHER, Tony JEFFERSON, John CLARKE et Brian ROBERTS (1978), *Policing the Crisis. Mugging, the State, and Law and Order*, London/Basingstoke, The Macmillan Press.
- HARDING Sandra (1991), *Whose Science? Whose Knowledge?: Thinking From Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press.

HARDING Sandra (1993), « Rethinking standpoint epistemology: What is “strong objectivity”? », dans Linda ALCOFF et Elizabeth POTTER (dir.), *Feminist Epistemologies*, New York, Routledge, p. 49-82.

HUYSMANS Jef (1995), « Migrants as a security problem: dangers of “securitizing” societal issues », dans Robert MILES et Dietrich THRÄNHARDT (dir.), *Migration and European Integration: The Dynamic of Inclusion and Exclusion*, London, Pinter Publisher; Madison, Fairleigh Dickinson University Press, p. 53-72.

KELLY Liz (2019), « Le continuum de la violence sexuelle », *Cahiers du Genre*, 66(1), p. 17-36, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2019-1-page-17.htm?ref=doi>.

MACÉ Éric (2002), « Le traitement médiatique de la sécurité », dans Laurent MUCCHIELLI et Philippe ROBERT (dir.), *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 33-40.

MACÉ Éric (2006), *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, Paris, Éditions Amsterdam.

MÉADEL Cécile (2022), « Balance ton porc ou la fabrique ordinaire du *continuum* », dans Catherine CAVALIN, Jaércio DA SILVA, Pauline DELAGE, Irène DESPONTIN LEFÈVRE, Delphine LACOMBE et Bibia PAVARD (dir.), *Les violences sexistes après #MeToo*, Paris, Presses des Mines, p. 37-54.

MENDES Kaitlynn (2022), « #MeToo, selfies et mèmes : une exploration des récits numérisés des violences sexuelles », dans Catherine CAVALIN, Jaércio DA SILVA, Pauline DELAGE, Irène DESPONTIN LEFÈVRE, Delphine LACOMBE et Bibia PAVARD (dir.), *Les violences sexistes après #MeToo*, Paris, Presses des Mines, p. 23-36.

MENDES Kaitlynn et Jessica RINGROSE (2019), « Digital feminist activism: #MeToo and the everyday experiences of challenging rape culture », dans Biance FILEBORN et Rachel LONEY-HOWES (dir.), *#MeToo and the Politics of Social Change*, Cham, Palgrave Macmillan, p. 37-52.

MUTIMER David (2016), « 7. Critical Security Studies: A Schismatic History », dans Alan COLLINS (dir.), *Contemporary Security Studies*, 4^e édition, Oxford/New York, Oxford University Press, p. 87-107.

NAU Charlotte, Jinman ZHANG, Anabel QUAN-HAASE et Kaitlynn MENDES (2022), « Vernacular practices in digital feminist activism on twitter: Deconstructing affect and emotion in the #MeToo movement », *Feminist Media Studies*, 23(5), p. 2046-2062, DOI : <https://doi.org/10.1080/14680777.2022.2027496>.

NÉE Émilie (2012), *L'insécurité en campagne électorale*, Paris, Honoré Champion.

NEVEU Érik (2019), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte.

PAVEAU Marie-Anne (2013), « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Epistémè : revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées*, 9, p. 139-176.

PHIPPS Alison (2019), « “Every woman knows a Weinstein”: Political whiteness and white woundedness in #MeToo and public feminisms around sexual violence », *Feminist Formations*, 31(2), p. 1-25, DOI : <https://dx.doi.org/10.1353/ff.2019.0014>.

SEGUAULT Antonin (2020), « Documenter Twitter : défis et méthodes pour la constitution de corpus de tweets », *Balisages*, 1, DOI : <https://doi.org/10.35562/balisages.280>.

SERVAIS Christine (2013), « Énonciation journalistique et espace public. Une hégémonie pleine de voix ? », *Communication*, 31(2), DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.5058>.

STERN Maria (2005), *Naming Security — Constructing Identity: « Mayan Women » in Guatemala on the Eve of « Peace »*, Manchester/New York, Manchester University Press.

TUCHMAN Gaye (1972), « Objectivity as strategic ritual: An examination of Newsmen's notion of objectivity », *American Journal of Sociology*, 77(4), p. 660-679.

VANDENBERGHE Frédéric (2010), « Le collectif en action. Des catégories aux groupes en fusion », dans Laurence KAUFMANN et Dany TROM (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif?*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 249-270.

WIBBEN Annick T. R. (2011), *Feminist Security Studies: A Narrative Approach*, London/New York, Routledge.

NOTES

1. Comme le souligne Julien Auboussier dans l'introduction du numéro 39 de la revue *Semen*, il existe deux façons de penser les « contre-discours » : la première les inscrivant, dans l'héritage des sciences du langage, dans une situation d'interaction autour d'un même problème ; la seconde, qui est adoptée dans cet article, les envisageant plutôt dans une perspective communicationnelle, pour étudier l'agonistique sociale. Dans cette seconde perspective, les contre-discours peuvent être définis comme des « discours sociaux spécifiques » qui contestent la domination des « dominantes discursives du discours social » (2015, § 9), dans l'héritage du travail de Nancy Fraser sur les « contre-publics subalternes » (2001).
2. Emilie Née a quant à elle travaillé sur la façon dont le mot *insécurité* se déploie dans *Le Monde* dans le contexte particulier de la campagne électorale pour l'élection présidentielle en France entre juillet 2001 et juillet 2002, durant laquelle l'*insécurité* est apparue comme un thème central, à partir d'une « analyse de discours à entrée lexicale » (2012, p. 17). Cette méthode lui permet d'inclure a priori tous les usages du terme *sécurité*, mais le contexte spatio-temporel étudié resserre finalement l'analyse sur sa signification dominante dans le corpus, que Née identifie comme étant associée à la délinquance.
3. « Théorisant à partir de la vie quotidienne (des femmes), les féministes questionnent les conceptions traditionnelles de la sécurité et commencent à développer de nouvelles façons de penser la sécurité » (traduction de l'autrice).
4. L'expression violences sexistes et sexuelles est définie par Charlotte Buisson et Jeanne Wetzels dans le « Que sais-je ? » du même nom. Les autrices considèrent que cette expression récente est devenue plus visible depuis 2017 et le mouvement #MeToo. S'appuyant sur les travaux de Raewyn Connell (2014) sur les masculinités et sur les travaux de Liz Kelly (2019) sur la notion de continuum des violences, elles la définissent ainsi : « [...] les violences sexistes et sexuelles peuvent être appréhendées comme une multiplicité de types d'actes coercitifs, non hiérarchisés, imposés par les hommes pour contrôler les femmes ainsi que toutes celles et ceux qui n'appartiennent pas au masculin hégémonique, et ce tout au long de leur vie » (Buisson et Wetzels, 2022, p. 4).
5. L'analyse se structure en particulier autour de quatre caractéristiques des discours de sécurisation identifiées à partir du schéma de l'école de Copenhague : menace, objet référent, acteur·rice sécurisateur·rice et solution proposée.
6. Le 16 octobre correspond au lendemain de la publication du tweet de Milano, alors que la date du 21 octobre permet de prendre quelques jours de recul : le hashtag résonne déjà, il est d'ailleurs repris dans la presse, comme en témoignent plusieurs tweets. La première date permet d'obtenir les premières réponses, plus spontanées, au tweet de Milano, et elle est moins polluée par des usages opportunistes du hashtag, notamment à des fins publicitaires. La seconde permet de tenir compte d'une première évolution dans la conversation autour du hashtag.
7. Pour des raisons éthiques (Nau *et al.*, 2022), en revanche, les tweets seront ici retranscrits et anonymisés.

8. *Le Soir* et *La Libre* sont considérés comme les quotidiens d'information de référence en Belgique francophone. *Le Vif* y est l'hebdomadaire le plus vendu. Il propose des formats plus longs, est moins dans l'actualité chaude et se présente comme un magazine d'investigation.

9. Texte original : « protecting newspapermen from the risks of their trade » (traduction de l'autrice).

10. Frédéric Vandenberghe (2010) définit les catégories taxonomiques comme « des groupes potentiels, capables de se transformer ou d'être transformés, sous certaines conditions, en groupes structurés et organisés ». Les collectifs taxonomiques sont donc des groupes virtuels, « regroupant des membres selon la position qu'ils occupent dans la structure sociale », à partir d'une identification provenant de l'extérieur. Ainsi la catégorie « les femmes » peut-elle être considérée comme une « catégorie taxonomique », puisqu'elle existe virtuellement, mais n'est pas organisée en tant que telle pour l'action. Cette catégorie n'a a priori pas d'existence collective, les femmes forment un groupe « parce que chaque membre possède une propriété similaire à celle de chaque autre membre » (*ibid.*), elles ne sont pas en interaction les unes avec les autres et ne forment donc pas un groupe structuré.

11. Alors que l'expérience spécifique des femmes racisées est mentionnée dans le corpus de 368 tweets étudiés, elle n'est jamais mentionnée explicitement dans les 49 tweets proposant un discours de sécurisation.

12. Si l'article 28 mentionne les « femmes iraniennes qui refusent de porter le voile », c'est pour opposer cette catégorie à celle des « femmes occidentales », ce qui homogénéise cette dernière catégorie.

13. Ce sujet est réalisé à la suite d'une série d'affaires ayant éclaté en Belgique. Dans cet article, qui s'appuie principalement sur des témoignages d'expérience sollicités par la journaliste, le discours de sécurisation émane principalement de Priscilla A., issue d'une école française (« chez nos voisins »), qui évoque les professeurs qui ont « détruit psychologiquement des élèves ». « Si j'ai résisté à un de mes profs, du genre gourou, plusieurs de mes amies se sont fait avoir », explique-t-elle. Le « jeune comédien » Félix V., issu quant à lui d'une école belge, déclare « avoir entendu parler de jeunes filles qui ont quitté l'école après de mauvaises expériences. "Celles-là ne sont pas nominées aux Prix de la Critique et on n'entendra jamais leur voix" ».

14. Texte original : « Journalists are expected to simultaneously fulfill their obligations to objectivity and pluralism by conscientiously including a multiplicity of viewpoints in a news story, while carefully excluding any manifest evidence of their own. »

15. On notera cependant à ce sujet l'étude du Pew Research Center menée en 2018 sur les utilisatrices du réseau aux États-Unis qui montre une surreprésentation par rapport à la population générale des personnes ayant de 18 à 49 ans, des personnes diplômées et des personnes ayant des revenus élevés. Les différences en termes de race et de genre sont moins prononcées, même si les hommes sont légèrement plus représentés que les femmes. Durham (2021) rappelle par ailleurs que les risques et conséquences (financières, familiales et physiques) à assumer en témoignant dépendent de la position occupée dans la société et qu'ils sont source d'inégalités fondamentales dans l'accès à la parole.

16. Texte original : « Me too. Suggested by a friend: "if all the women who have been sexually harassed or assaulted wrote 'Me too' as a status, we might give people a sense of the magnitude of the problem." » « If you've been sexually harassed or assaulted write "me too" as a reply to this tweet. »

Traduction de l'autrice: « Moi aussi. Suggéré par une amie : "si toutes les femmes qui ont été harcelées ou agressées sexuellement écrivaient 'Moi aussi' comme statut, nous pourrions donner aux gens une idée de l'ampleur du problème." » « Si vous avez été harcelée ou agressée sexuellement, écrivez "moi aussi" en réponse à ce tweet. »

17. « Je crois qu'une telle méthode d'écriture [le reportage de point de vue] peut être proposée comme une option pratique pour des journalistes critiques et préoccupés. Les récits pourraient

prendre la même forme que les articles actuels, dans le style de la pyramide inversée, mais le texte préciserait clairement la position sociale et politique du·de la journaliste ainsi que celle des autres sources ; les différents points de vue, en tant que lieux de revendications de vérité, seraient rendus visibles. L'identification et l'examen des intérêts sociaux concurrents, en commençant par les plus marginalisés, seraient au cœur de chaque récit. Je suis convaincue que ce changement radical dans la représentation de l'information serait un développement positif, contribuant aux objectifs les plus progressistes, émancipateurs et démocratiques du journalisme. » (traduction de l'autrice)

18. « Si tous les reportages prenaient pour point de départ la perspective de celles·eux dont les vies sont impactées par les événements et par leur couverture médiatique, le poids invisible des positions socialement dominantes de l'insider serait contrebalancé. En d'autres termes, un examen critique du·de la journaliste et de l'institution journalistique depuis le point de vue de « l'objet » d'enquête le·la plus marginalisé·e serait au cœur de chaque article d'actualité. Si ce point de vue est reconnu et mis en avant, le savoir qui en résulte devient moins partial et relativiste que le type de savoir qui est présenté par le·la journaliste/insider comme dénué de valeur. » (traduction de l'autrice)

RÉSUMÉS

Le présent article propose d'envisager le mouvement #MeToo à partir de la question de la sécurité, en considérant les témoignages rassemblés par ce *hashtag* comme permettant l'apparition dans l'espace public d'un discours sécuritaire autre, à la fois dans son contenu, son agencement et ses conséquences politiques. Cet article interroge principalement la façon dont #MeToo a pu (ou non) mettre en circulation des contre-discours sécuritaires, attribuant à l'(in)sécurité de nouvelles significations, et la façon dont il en a été fait écho dans les médias traditionnels et dominants, en particulier en Belgique francophone. Le cas du #MeToo permet ainsi d'étudier l'apparition des violences sexistes et sexuelles (VSS) comme *problème de sécurité* dans la presse, en interrogeant la manière dont celles-ci sont constituées comme tel.

This article aims to examine the #MeToo movement from the perspective of safety and security, considering the testimonies gathered under this hashtag as a discourse of securitization, allowing the emergence in the public sphere of another type of safety discourse, both in terms of its content, its structure, and its political consequences. This article mainly questions how #MeToo has (or has not) been able to disseminate safety counter-narratives, attributing new meanings to (in)safety, and how these safety and security counter-narratives have emerged in traditional and mainstream media, particularly in French-speaking Belgium. The case of #MeToo allows us to study the emergence of gender-based and sexual violence (GSV) as a safety issue in the press, by questioning how it is constituted as such.

Este artículo propone considerar el movimiento #MeToo a partir del parámetro de la seguridad, teniendo en cuenta los testimonios recopilados por dicho *hashtag*, como discurso de securitización que permite la aparición en el ámbito público de un discurso sobre la seguridad diferente, tanto en su contenido, como en su diseño y consecuencias políticas. Este artículo plantea un interrogante principalmente sobre la manera en que #MeToo ha podido (o no) poner en circulación los contradiscursos seguros, atribuyendo a la (in)salud nuevos significados, y

la manera en la que esos contradiscursos seguros aparecieron en los medios de comunicación tradicionales y dominantes, particularmente en Bélgica francoparlante. El caso de #MeToo permite, por lo tanto, estudiar la aparición de la violencia sexista y sexual (VSS), como *un problema de seguridad* en la prensa, cuestionando la forma en que esta violencia se constituye como tal.

INDEX

Keywords : #MeToo, securitization, counter-narrative, press, gender-based violence, sexual violence

Palabras claves : #MeToo, securitización, contradiscocurso, prensa, violencia sexista, violencia sexual

Mots-clés : #MeToo, sécurisation, contre-discours, presse, violences sexistes, violences sexuelles

AUTEUR

CAROLINE WINTGENS

Caroline Wintgens est assistante et doctorante à l'Université de Liège. Courriel :
c.wintgens@uliege.be